

Formation théorique sur l'autisme

Module I : « Autisme, de la compréhension à la pratique »
du 14 au 17 novembre 2006

Module II : « Autisme. La mise en place de stratégies efficaces »
du 06 au 08 décembre 2006

Formatrice : Mme Chantal TREHIN, Neuropsychologue spécialisée dans l'autisme et les TED.

58 av de la GARE 06800 CAGNES SUR MER

Formatrice enregistrée sous le n° 93060557806

Attention ! les 2 modules sont indissociables !

Programme Module I

Autisme. De la compréhension à la pratique

Connaître l'autisme - Les données actuelles

Les T.E.D. (Troubles Envahissants du Développement) : Définitions, critères et outils de diagnostic.

Les données de la recherche (neurophysiologie, génétique, spécificités cognitives et psychologiques, pathologies associées et causes identifiées)

Les caractéristiques spécifiques de l'autisme. Notion de style cognitif particulier. Variantes et évolutions (en fonction du niveau, de l'âge etc.)

Connaître la personne autiste

Les outils d'évaluation adaptés à l'autisme (PEP-3, AAPEP, EFI, Vineland)

Les troubles spécifiques de la communication, évaluation et stratégies

Les stratégies adaptées pour répondre à ces spécificités

Les besoins des personnes autistes

L'adaptation des projets en fonction de l'âge

L'adaptation des stratégies (éducation/intervention structurée)

Les différents modèles de prise en charge structurée (TEACCH, ABA, PECS) spécificité et complémentarité

Compréhension et approche des troubles du comportement

Programme Module II

Autisme. La mise en place de stratégies efficaces

Modalités et contenu d'un programme d'intervention cohérent

Rappels sur la prévisibilité : plannings, systèmes de travail

Les différentes dimensions à considérer

Le contenu des programmes et leur évolution

L'utilisation des situations de la vie quotidienne pour les apprentissages

La Communication

Compréhension du langage : Evaluation et amélioration

La Communication Expressive Spontanée : Utilisation de moyens alternatifs (choix et enseignement de ces moyens- ex : le PECS)

Les Comportements Problématiques

L'analyse fonctionnelle des comportements

La mise en relation des comportements avec les particularités de l'autisme

Plans et stratégies d'intervention

TARIFS Formation théorique Autisme

Professionnels : 450 euros

Parents adhérents : 150 euros

Parents non adhérents et Etudiants : 200 euros

Horaires : 9 h - 16 h 30

Lieu : Grenoble ou sa banlieue proche.

Date limite d'inscription : 1^{er} octobre 2006

Possibilité de pré-inscription en envoyant les coordonnées à

autisme-vies@wanadoo.fr

L'inscription ne sera validée qu'à réception du bulletin d'inscription et du règlement.

Renseignements :

Mme MECHEMACHE au 06-15-33-32-35 ou autisme-vies@wanadoo.fr.

Important ! Voir modalités d'inscriptions

Les modalités d'inscriptions

Les tarifs indiqués sont hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire.

Les inscriptions ne sont effectives que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant. Si le stage est annulé, les inscriptions peuvent être reportées automatiquement sur une session au contenu identique à une date ultérieure.

A la date limite des inscriptions, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente. En cas de désistement la place est proposée à la première personne inscrite sur la liste.

Un mois avant la date du stage, les participants reçoivent : la confirmation (lieu, horaires), la convention de formation et sur demande, les renseignements sur les possibilités d'hébergement.

Sur demande, Les établissements recevront la facture à l'issue de la formation. Le règlement doit intervenir au plus tard dans les 15 jours suivant la réception de la facture.

Pour les inscriptions individuelles : le règlement doit être joint au bulletin d'inscription.

Annulation de l'inscription par le stagiaire

- 25 jours avant le stage, 15,00 Euros de frais de dossier seront dus à l'Association Autisme V.I.E.S.

- entre 25 et 15 jours avant le stage, 25 % du règlement seront dus .

- moins de 15 jours avant le stage, 50 % du règlement seront dus.

- si le stagiaire ne se présente pas sur le lieu du stage, le règlement total sera dû.

Annulation du stage par l'organisme de formation ou par l'Association Autisme V.I.E.S. - toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement.

Validation - délivrance d'une attestation de formation établie par le formateur. Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification de l'attestation.

Public concerné - professionnels de l'éducation spécialisée, étudiants, professions libérales, parents

Nombre de participants - 20 à 25 maximum par session.

Évaluation de stage - grille d'évaluation remise au formateur à la fin de la session.

L'hébergement et les repas sont à la charge et l'initiative des stagiaires, toutefois, l'organisme de formation s'engage à mettre à la disposition des participants des informations sur les hôtels, les possibilités de repas, le plan de la ville, etc.

BULLETIN d'INSCRIPTION

(compléter un bulletin par formation et par personne)

NOM/Prénom

ADRESSE.....

.....

.....

N° de Tél. :

Email

Qualité Parents,
 Professionnels (précisez.....)
 Etudiants (justificatif à fournir)

Nom de la formation :

Dates.....

Coût.....

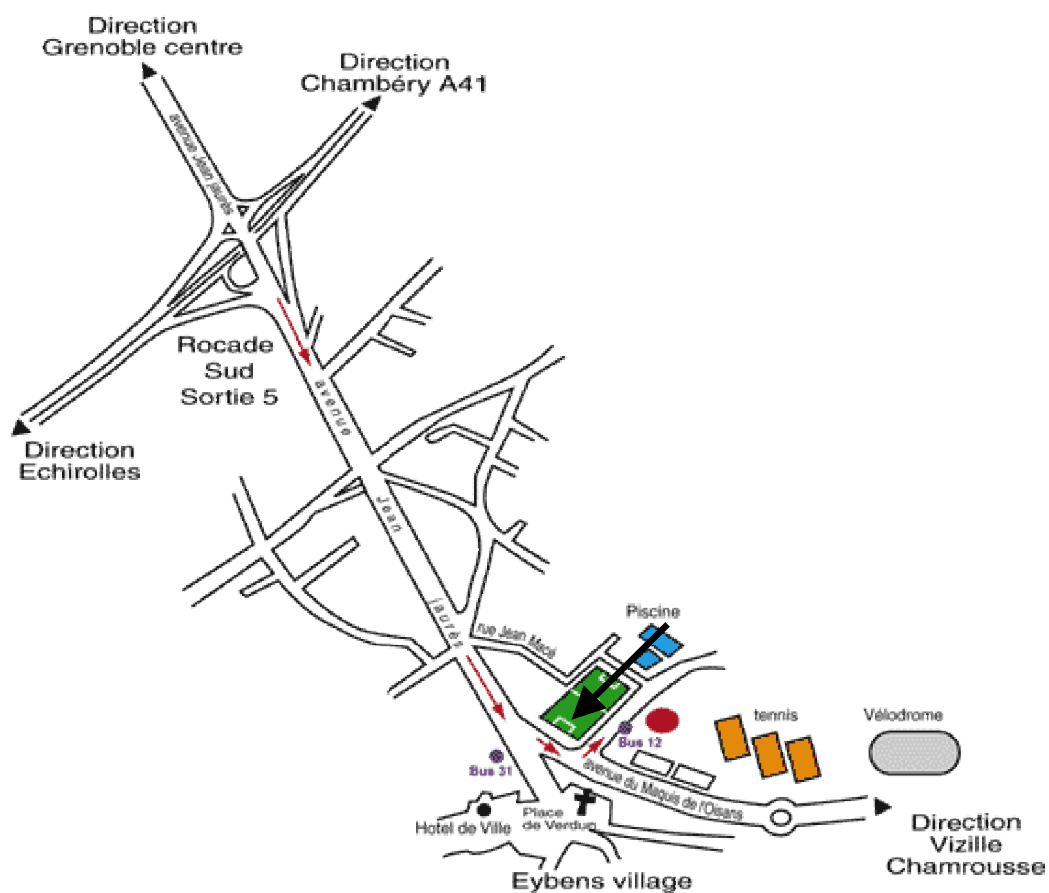
Règlement par chèque à l'ordre de L'ASSOCIATION AUTISME V.I.E.S.
Aucune inscription ne sera acceptée sans le règlement.

Date et Signature :

A adresser à :

Association Autisme V.I.E.S

104, Avenue Ambroise Croizat - 38400 ST MARTIN D'HERES



Pour venir en bus :

- Depuis Grand' Place : Ligne 12 jusqu'à son terminus devant le portail de l'ODPHI .
- Depuis Meylan ou le centre ville (correspondances à Docteur Martin et E. Chavant) : Ligne 31 direction Eybens, descendre à l'arrêt "Le Bourg" avant la place du village à 500 m des locaux.